



Chardonne, le 10 octobre 2022

Municipalité de Chardonne



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
Inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Préavis n° 13/2022-2023 relatif à une demande de crédit de CHF 279'961.65 concernant l'achat d'un véhicule porte-outils pour le service de voirie en remplacement du Lindner Unitrac 102, mis en circulation en 2010

Au Conseil communal de Chardonne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préambule

Le porte-outils Lindner acheté en juillet 2010 doit être remplacé. Selon le plan de renouvellement des véhicules de voirie, pour ce type d'engin, il est conseillé de le changer tous les 10 à 12 ans. En outre, l'état obsolète du véhicule : il est très polluant, la boîte à vitesses est très difficile à manier, il manque de puissance sur le terrain, l'habitacle est trop exigü. De plus, les frais de maintenance vont augmenter de façon exponentielle. Son utilisation est déjà limitée au service d'hiver. Un élément très important à prendre en compte, c'est le délai de livraison des véhicules (minimum 7 mois). Cela veut dire que nous aurons le véhicule pour l'hiver 2023-2024.

Par conséquent, la Municipalité a décidé de mettre en œuvre une procédure de remplacement de ce véhicule, en faisant appel aux services d'une entreprise spécialisée pour la détermination du cahier des charges et la procédure de marchés publics y relative.

Le véhicule souhaité reste un porte-outils du même gabarit pouvant assurer les tâches suivantes :

- Travaux de grue
- Ramassage de feuilles
- Eparage
- Plantage de piquets à neige
- Déneigement et salage
- Désherbage

Procédure de marché publics

Une telle acquisition entre dans le cadre légal de la loi sur les marchés publics (marché de fournitures) qui fixe un seuil d'une valeur de CHF 150'000.00, au-delà duquel il est nécessaire de passer par une procédure ouverte.

Cette démarche a été entreprise par l'intermédiaire de la société Hymexia, à Châtel-St-Denis, spécialiste en technique automobile, qui a géré la procédure de marchés publics, avec l'établissement d'un cahier des charges.

Cette procédure a fait l'objet d'une parution sur SIMAP et dans la Feuille des Avis Officiels. Plusieurs sociétés ont répondu à cet appel d'offres. Le cahier des charges et les exigences ont été respectés par deux entreprises.

Description du véhicule retenu

Les deux entreprises ont présenté 3 dossiers avec 3 véhicules différents et c'est la société Viktor Meili SA avec le VM 7000 qui a obtenu la meilleure note. Dans les grandes lignes, le véhicule choisi se démarque par la meilleure note aux essais, une très bonne visibilité depuis la cabine (remarqué durant les essais), un ralentisseur hydraulique non demandé mais inclus dans le prix (d'une valeur de CHF 5000.-), une largeur étroite et donc bien adaptée à la configuration de la Commune, une garantie de fourniture de pièces détachées pour plus de 30 ans et un délai de livraison de 7 mois au maximum. Un autre avantage, les essieux, la boîtes à vitesse et les freins sont produits en Suisse et par Meili SA. De plus, les accessoires que le service de voirie a déjà sont compatibles avec le nouveau porte-outil.

Le porte-outil qui a remporté le marché public est parfaitement adapté pour répondre aux besoins de la Commune.

Montant du budget

Prix d'achat du véhicule équipé :	CHF	269'795.80
Prix d'achat des accessoires		
- Berce avec benne en acier	CHF	6'450.00
- Berce avec support pour barrières vauban	CHF	7'200.00
- Aspirateur	inclus	
- Pare-brise chauffant	inclus	
Prix pour une année de garantie supplémentaire	CHF	4'500.00
- Sous-total HT	CHF	287'945.80
- Reprise de l'ancien véhicule	CHF	28'000.00
- Total net HT	CHF	259'945.80
- TVA	CHF	20'015.83
Prix d'achat TTC	CHF	279'961.63

Estimation des conséquences du projet sur le budget communal annuel :

En application de l'article 14 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, il est précisé ce qui suit concernant les incidences du présent préavis sur le budget communal :

Années	2022	2023	2024	2025 et ss
Charges d'intérêt (1%)		2'799.60	2'799.60	2'799.60
Amortissement		27'996.16	27'996.16	27'996.16

CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le préavis n° 13/2022-2023 relatif à une demande de crédit de CHF 279'961.65 concernant l'achat d'un véhicule pour le service de la voirie, en remplacement du porte-outil Lindner Unitrac 102, mis en service en juillet 2010,

OUI le rapport de la commission ad hoc chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

OUI le rapport de la commission des finances,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à acquérir un véhicule de type porte-outils, avec divers accessoires, pour le prix global de CHF 279'961.65,
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 279'961.65, à amortir partiellement par prélèvement d'un montant de CHF 200'000.00 sur la réserve portée au bilan sous No 9282.17 « Fonds de renouvellement véhicules et matériel de voirie », le solde de CHF 79'961.65 étant à amortir sur dix ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 279'961.65 aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de cette acquisition.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

F. Neyroud

L. Hondzo



Municipale déléguée :

Mme Maria Alice Reymond